

**ANNÉE
2015**

Bulletin n° 1

**Date de parution
30 avril 2015**



↳ PRÉSENTATION ET VOTE DES BUDGETS PRÉVISIONNELS 2015

Lors de sa séance ordinaire en date du 15 avril dernier, le conseil municipal a voté le budget prévisionnel 2015 de l'ensemble de ses entités comptables, en y intégrant les comptes de résultats 2014 définitivement arrêtés lors de sa séance du 12 mars précédent.

▶ **LE BUDGET PRINCIPAL M.14 DE LA COMMUNE**

Le budget prévisionnel 2015 soumis à l'approbation du Conseil Municipal s'élève à la somme de 1 245 052,16 € et peut se résumer ainsi qu'il suit :

1) la section de FONCTIONNEMENT, équilibrée à 795 731,59 €, montre qu'au terme des dépenses et des recettes affectées pour un total de 595 565,59 €, on parvient à procéder au virement de la somme de 200 166,00 € qui couvriront partiellement les dépenses d'investissement.

2) la section d'INVESTISSEMENT, équilibrée à 449 320,57 € comprend :

⇒ EN RECETTES

✓ Les opérations d'Ordre de Section à Section (O.O.S.S)	200 166,00
✓ L'intégration du Fonds de Compensation de TVA (F.C.T.V.A) au titre des dépenses réelles constatées sur les programmes d'investissement 2013 (N-2)	100 000,00
✓ Les restes à réaliser sur les travaux de la salle des sports	100 675,00
✓ L'affectation de résultats destinée à couvrir le déficit de la section d'investissement 2014	40 034,57
✓ La Taxe d'Aménagement du Territoire (Permis de construire et Déclarations Préalables délivrés en zone U du Plan Local d'Urbanisme)	1 770,00
✓ La Taxe d'Aménagement du Territoire et versement pour sous Densité (sur autorisations d'urbanisme autres qu'en zone U)	5 000,00
✓ La subvention du Conseil Général du Pas-de-Calais pour l'achat d'un fonds de livres pour la médiathèque municipale	675,00
✓ Les dépôts et cautionnements reçus	1 000,00



⇒ EN DÉPENSES

✓ Reprise du déficit d'investissement 2014	87 209,57
✓ Les restes à réaliser 2014 (défense incendie - tranche conditionnelle n°1)	53 500,00
✓ Le remboursement des emprunts (partie CAPITAL seulement, les intérêts étant payés en section de fonctionnement)	46 550,00
✓ Sous total des dépenses obligatoires avant toute nouvelle opération en 2015	187 259,57
✓ La provision pour le remboursement de caution (locataires)	1 000,00
✓ L'achat d'un fonds de livres pour la médiathèque municipale	1 350,00
✓ Les travaux de défense contre l'incendie - Tranche conditionnelle n° 2	80 000,00
✓ L'éclairage public basse consommation	70 000,00
✓ L'aménagement d'un pont au hameau de Béthencourt, lieudit les quarante	10 000,00
✓ L'achat d'un lave vaisselle et de petits équipements pour la salle polyvalente	5 500,00
✓ L'achat d'un tracteur tondeuse pour le stade municipal	30 000,00
✓ L'achat d'un tableau blanc interactif pour l'école maternelle (Mme ROUSSEL)	4 000,00
✓ Le remplacement d'un PC (datant de 2002) en Mairie	1 500,00
✓ Les frais d'annulation, au bénéfice de Madame Isabelle FOURNIER, inhérents à la reprise de la parcelle qui accueillera la future station d'épuration	3 300,00
✓ Une subvention d'équipement au futur budget d'assainissement collectif	20 000,00
✓ Un programme de réserve foncière nécessaire à l'équilibre du budget	35 411,00

► LES BUDGETS ANNEXES

Le budget du **service des eaux** s'élève à la somme de 239 026,11 € dont 222 675,24 € équilibrent la section d'investissement, et 16 350,87 € couvrent la section de fonctionnement.

Après récupération, auprès des services de VEOLIA EAU, de la surtaxe communale d'eau, la Mairie pourra procéder, au titre du présent exercice comptable, à une dotation aux amortissements et provisions de 12 878,23 €.

Le **budget de la salle polyvalente** s'équilibre à la somme de 7 923,99 € pour la seule section de fonctionnement qui le compose.

Enfin, le **Centre Communal d'Action Sociale** voit son prévisionnel s'équilibrer à la somme de 7 412,07 €

↪ INSCRIPTIONS A L'ÉCOLE

Les inscriptions auront lieu au cours de la semaine n° 21, soit du 18 au 23 mai 2015. Il est vivement conseillé de prendre rendez-vous préalablement, en contactant Madame LAVERNHE, directrice, au 03-21-47-30-37 (le matin avant 9h00, de 12h00 à 14h00 ou encore le jeudi)

Se munir du livret de famille et du carnet de santé. La présence de l'enfant est nécessaire.

↪ PROGRAMME DE LA JOURNÉE DU 8 MAI

Vous êtes cordialement invité(e) à honorer de votre présence la cérémonie commémorative du 70ème anniversaire de l'armistice de la seconde guerre mondiale qui aura lieu **le vendredi 8 mai 2015** selon le programme suivant :

- ⇒ 11h00 Célébration du souvenir avec la Participation de l'Union Musicale
- ⇒ 11h30 Dépôt de gerbe au monument aux Morts
- ⇒ 11h45 Vin d'honneur, salle polyvalente

⇒ SALON « JEUNES D'AVENIRS »

Le groupe d'information spécialisée AEF, en partenariat avec les services du Pôle Emploi Nord / Pas-de-Calais, organise le 28 mai prochain (de 9h00 à 18h00) au stade Pierre Mauroy, la **2ème édition du salon Jeunes d'Avenirs**, dédiée un à public de 16 à 25 ans en recherche d'emploi, de formation ou de conseils, sans diplôme et jusqu'à Bac + 5, pour lui permettre de :

- comprendre les enjeux de la 3ème révolution industrielle et les opportunités en terme d'emploi
- recevoir des conseils personnalisés
- découvrir les secteurs et métiers qui recrutent
- apprendre à construire efficacement un curriculum vitae
- s'entraîner à convaincre lors d'un entretien
- trouver une formation en adéquation avec ses compétences
- rencontrer en tête-à-tête son futur employeur

Pour plus d'informations, contacter sebastien.barnier@aef.info ou laurence.lepretre2@pole-emploi.fr

⇒ A LA MAIRIE ET A L'AGENCE POSTALE COMMUNALE

Les bureaux seront exceptionnellement fermés au public le samedi 9 mai prochain

⇒ A VOS AGENDAS

- ▷ **Lundi 4 mai** : Dès 20h00, à la médiathèque municipale, rencontre avec la librairie jeunesse «*au pied de la lettre*» d'ARRAS et présentation des coups de cœur du moment.
- ▷ **Samedi 30 mai** : Découverte des trésors du Nord / Pas-de-Calais avec le comité des fêtes
Visite de la brasserie Saint Germain à AIX-NOULETTE et du centre historique minier de LEWARDE
Inscriptions avant le 12 mai 2015 - Contact 06-30-38-16-96
- ▷ **Dimanche 7 juin** : fête du sport au stade municipal, rue du vieux calvaire
- ▷ **Samedi 13 juin** : journée portes ouvertes à l'école
- ▷ **Samedi 27 juin** : A l'occasion du passage, dès 15h30 du Saint-Laurent-Blangy Moto Club (rues dites de Chelers, principale, de la gare, de Béthencourt et de Villers-Brûlin), merci d'éviter les stationnements gênants susceptibles d'occasionner des accidents de circulation.